



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 5 juillet 1996**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 Avril 1996

**Activités Ados quartier du Clou Bouchet ( A.J.A) Convention Ville  
de Niort/AJA**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,  
M. Gilles FRAPPIER

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,  
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,  
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY,  
Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU,  
M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU,  
M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU,  
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS,  
M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI,  
Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine  
REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN  
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD

**Excusés :**

Mme Marie-Cécile MORISOT

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Afin de conforter les actions conduites auprès des jeunes sur les quartiers de la Ville, les animateurs de quartiers ont pour objectif prioritaire d'aider à la constitution d'associations de jeunes.

Par cette démarche se construit le processus de citoyenneté qui permet à tout individu d'être reconnu dans son identité au sein de la société dans laquelle il vit.

A cet égard, dans le quartier du Clou Bouchet a été créé le 28 Mars 1996 l'Association des jeunes Ados, encadrée par l'Equipe Educative et l'Animateur Sportif, cette Association a pour objet d'organiser des activités sportives et culturelles, d'animer et gérer un lieu de vie, d'initier des projets jeunes avec les acteurs sociaux présents sur le quartier.

Un projet de fonctionnement du lieu de vie et un règlement intérieur ont été établis.

Un planning d'activités, sous contrôle de l'Equipe Educative, a été réalisé qui permet une programmation 7 jours sur 7 pendant les deux mois d'été Juillet et Août.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- soutenir l'Association des jeunes ados en accordant une subvention de 5.000F (20% du budget prévisionnel)
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante

La dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice 1996 fonct 926 sous fonct 663 art 65748 par prélèvement sur les dépenses imprévues.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

